

Sujet : [INTERNET] Projet SDI Environnement TP - Fontenay en Parisis

De : melanie_dupont@yahoo.fr

Date : 08/07/2019 10:32

Pour : pref-icpe@val-doise.gouv.fr

Copie à : Benoît Leygnier <leygnier@yahoo.fr>

Monsieur le préfet,

Nous avons pris connaissance avec stupeur en début de semaine dernière du projet de la société Environnement TP pour la construction d'un immense centre hippique sur la commune de Fontenay en Parisis.

Nous sommes parents d'enfants fréquentant le Haras du Parisis tous les week-end depuis son ouverture, et nous avons choisi ce club hippique pour son ambiance familiale et sa taille humaine.

Nous sommes stupéfaits du projet que nous avons découvert pour les raisons suivantes :

- Quelle est la viabilité économique d'un centre hippique d'une telle dimension dans une zone déjà très pourvue ? Etant bien informés de l'actualité du monde hippique, de nombreux concours internationaux sont déjà organisés à proximité et le prestige des lieux a toute son importance (Château de Chantilly, Grand-Palais, Tour-Eiffel ...) et d'ailleurs, c'est à Versailles que se tiendront les épreuves d'équitation des JO 2024. Un concours hippique sur une décharge de déchets inertes le long de la francilienne serait donc bien peu séduisant ...

- Les travaux décrits sont astronomiques et les nombreux passages de camions entre les terrains de sport et le club hippique actuel empêcheront la pratique sportive à proximité directe, que ce soit sur les terrains de sports communaux adjacents ou pour les clients du club hippique actuel. Qui plus est, nous nous étonnons de ne pas voir d'études sur l'impact de tels travaux sur la santé des riverains et des sportifs précédemment mentionnés. Il y a parmi eux de nombreux enfants, les nôtres en faisant partie.

- A l'ère de la démocratie participative, nous nous étonnons qu'un projet d'une telle ampleur n'aie pas été présenté officiellement aux riverains lors d'une ou plusieurs réunions publiques, permettant à chacun de poser ses questions et d'obtenir des réponses précises. Les promoteurs du projets ont-ils eu peur d'aller à la rencontre des riverains ?

- Enfin, à l'évidence, ce projet remet en question la pérennité du Haras du Parisis. Nous souhaitons rappeler ici que cette structure est particulièrement impliquée dans la vie locale, avec l'accueil de nombreux enfants de la commune et des partenariats avec l'école et le centre de loisirs. Le Haras du Parisis a toute sa place dans la vie communale ... bien plus que la structure présentée, qu'on imagine mal prendre en charge les enfants de l'école de Fontenay.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous émettons un avis défavorable ... de bon sens. Nous sommes à votre disposition,

Bien cordialement,

Mélanie et Benoit Leygnier
13 rue Darcet,
75017 Paris